



n an après le début des soulèvements démocratiques dans le monde Reporters sans frontières dresse le bilan de la censure et des violations de la liberté d'informer pendant le "Printemps arabe". Les journalistes, et plus particulièrement les photographes, ont payé un lourd tribut. Onze professionnels des médias ont trouvé la mort dans l'exercice de leurs fonctions, parmi lesquels des figures de renom du photo-journalisme international. Les principales victimes restent les journalistes locaux.

eporters sans frontières se propose de décrire les méthodes utilisées par les autorités pour empêcher la circulation de l'information pendant six soulèvements populaires (Tunisie, Egypte, Libye, Bahreïn, Syrie et Yémen) jusqu'à la mi-novembre 2011.

Tout commence le 17 décembre 2010, quand Mohamed Bouazizi s'immole par le feu devant le siège du gouvernorat de Sidi Bouzid, en Tunisie. Sa mort déclenche une vague de manifestations pour le changement démocratique qui force l'ancien président Ben Ali à quitter le pouvoir, le 14 janvier 2011, et touche rapidement l'ensemble des pays de la région.

Après la Tunisie, c'est au tour des Égyptiens de chasser Hosni Moubarak, au pouvoir depuis pres Les jeunes Bahreïnis descendent dans la rue des le 14 février 2011 et lancent un mouvement de protestation qui sera ensuite repris par l'opposition chiite. Les Libyens et les Yéménites commencent à leur tour leur révolution mi-février. Les Syriens font entendre leurs revendications

à partir de mi-mars. Le Sultanat d'Oman est également le théâtre de contestations sociales importantes. En Irak, les slogans anticorruption rythment les manifestations hebdomadaires. Les aspirations démocratiques de la population du Kurdistan irakien sont violemment réprimées dès février. Même les Palestiniens se rassemblent à Gaza, place du Soldat inconnu, pour réclamer la fin des divisions entre l'Autorité palestinienne et le Hamas. Les rues de Tel Aviv et de Jérusalem sont les théâtres de manifestations historiques demandant au gouvernement de faire passer les programmes sociaux avant la politique sécuritaire. Récemment, le Koweït et la Jordanie sont à leur tour touchés par une vague de contestation.

Par peur de la contagion, les leaders de pays arabes voisins entreprennent des réformes. Le président Abdelaziz Bouteflika en Algérie annonce des changements politiques le 15 avril. Au Maroc, le roi Mohamed VI adopte, par référendum le 1er juillet, un projet d'amendement constitutionnel. Les monarchies du Golfe persique font également des propositions pour anticiper le mécontentement populaire.

Pendant ces révolutions, les médias ont joué un rôle crucial, en couvrant les mouvements de contestation et leur répression, et en soutenant les mobilisations. Dans la plupart des cas, les nouveaux médias comme Facebook et Twitter ont permis la circulation de l'information, suppléant une presse traditionnelle inféodée aux pouvoirs en place. Malgré sa couverture à géométrie variable, notamment sur le Bahreïn, Al-Jazeera a joué un rôle important, en relayant les voix de l'opposition.

Quand ils ont pu envoyer des équipes sur place, les grands médias internationaux ont permis de limiter la répression. En Égypte, Al-Jazeera et CNN ont fourni à la communauté internationale une couverture en temps réel des événements. D'où la volonté des autorités de plusieurs pays d'interdire l'accès à leur territoire à ces observateurs gênants.

Les régimes en place ont tenté d'imposer une censure totale, professionnels de l'information, blogueurs et netcitoyens faisant les frais d'une répression brutale et meurtrière. Chaque pays a développé sa stratégie pour bloquer ou ralentir la circulation de l'information : surveillance de la Toile ; coupures d'Internet ; coupure des réseaux de téléphonie mobile; brouillage des chaînes satellitaires; confiscation de journaux; agressions et arrestations des professionnels de l'information, bloqueurs et internautes; enlèvements et assassinats ; expulsion de journalistes étrangers ; refus de visas, etc.

Soazig Dollet avec la participation d'Hélène et Henri Bureau Afrique du Nord & Moyen-Orient



#### **Avant le 14 janvier**











#### **Après le 14 janvier**



Journalistes agressés





Médias attaqués et sites censurés

### **#SIDIBOUZID**

Le 17 décembre 2010, un jeune marchand ambulant, Mohamed Bouazizi, s'immole par le feu à Sidi Bouzid, déclenchant une vague de colère populaire contre les forces de l'ordre. Les autorités imposent un *black-out* médiatique total, n'hésitant pas à agresser les journalistes qui accordent des interviews aux médias étrangers ou tentent de se rendre sur place. Aucune information ne filtre sur les incidents qui agitent cette région délaissée des pouvoir publics.

Face au silence des médias traditionnels, Facebook et Twitter prennent le relais. Utilisé par un quart de la population, Facebook accueille commentaires, photos et vidéos des événements. Partout dans le monde, on suit en direct la révolte à Sidi Bouzid qui gagne rapidement Kasserine et Thala. Les vidéos amateurs prises à partir d'appareils photo numériques sont pendant trois semaines les seules images auxquelles les Tunisiens et le reste du monde ont accès. Sur Twitter, le hashtag #sidibouzid est partagé par les utilisateurs tunisiens, arabes et occidentaux, témoignant d'un mouvement de solidarité devenu international.

A partir de janvier 2011, conscientes du rôle joué par Facebook, les autorités renforcent la censure sur Internet,

II AN CHIFFRE

alors que les médias étrangers commencent à s'intéresser à la Tunisie et à reprendre les images postées sur le Net.

Plus d'une centaine de pages Facebook sur les événements de Sidi Bouzid sont bloquées, ainsi que les articles en ligne des médias internationaux traitant des troubles sociaux. "Ammar 404", la cyber-police tunisienne, met en place un système rendant impossible le téléchargement des photos et des vidéos sur Facebook depuis la Tunisie. Le réseau social est pour la première fois censuré pour plus une durée supérieure à quelques jours, alors que les sites de partage vidéos et photos, comme Flickr, YouTube, Dailymotion et Vimeo, sont bloqués depuis des mois. La police mène également une campagne de piratage de comptes Facebook afin de récupérer les codes d'accès des militants et d'infiltrer les réseaux de journalistes citoyens qui se sont constitués autour des événements de Sidi Bouzid. De nombreuses boîtes e-mail sont piratées. Quatre blogueurs, dont Slim Amamou, sont arrêtés le 6 janvier 2011.

En réponse, Anonymous, le groupe de hackers militants, conduit, sous le nom "Operation: Tunisia", une série de cyber-attaques contre des sites gouvernementaux.

#### **ET DEPUIS LE 14 JANVIER 2011?**

Depuis le 14 janvier, le ton des médias a changé. La presse et à la télévision s'intéressent à l'actualité sociale, totalement interdite du temps de Ben Ali. Même les dépêches de la très officielle agence de presse *TAP* traitent de nouveaux sujets! Toutefois, la majorité de la profession reste en place. Les anciens défenseurs du régime Ben Ali se convertissent en pionniers du changement.

Le ministère de l'Information disparaît de l'organigramme du gouvernement provisoire d'union nationale qui prend les rênes du pouvoir, le 17 janvier, après la fuite du président Ben Ali. Slim Amamou, blogueur libéré quatre jours auparavant, devient Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports. Ce gouvernement annonce immédiatement la liberté totale d'information et d'expression comme principe fondamental de cette ère nouvelle.

Si la liberté de ton est réelle, de nouvelles lignes rouges semblent se dessiner. Les violences commises par la police et l'armée, les affaires de corruption impliquant des proches de l'ancien président toujours présents en Tunisie, ou les difficultés du gouvernement actuel restent très peu abordées. En mai et juillet 2011, des journalistes sont violemment agressés par les forces de l'ordre, alors qu'ils couvrent des manifestations. Comme si les anciennes méthodes refaisaient surface... Par ailleurs, les déclarations de l'ancien Premier ministre, Béji Caïd Essebsi, en juillet dernier, rendant la presse en partie responsable de l'instabilité sociale et politique actuelle, sont inquiétantes.

L'attaque des locaux de la chaîne Nessma TV, le 9 octobre 2011, et l'intimidation de ses salariés et de son directeur suite à la projection deux jours plus tôt du film d'animation franco-iranien Persepolis de Marjane Sartrapi, a eu pour conséquence de placer la question de la liberté d'expression au cœur de la campagne pour l'élection de l'assemblée constituante, le 23 octobre.

La censure du Net refait une timide apparition en mai. Certaines pages Facebook sont filtrées en application d'une réquisition émanant du juge d'instruction auprès du Tribunal militaire permanent de Tunis pour lutter contre la pornographie. L'Agence tunisienne de l'Internet (ATI) s'est vue intimer l'ordre de mettre en place un système de censure et de filtrage. Elle a annoncé vouloir déposer un recours devant la Cour de cassation.

La campagne électorale a été couverte par des médias audiovisuels publics et privés, créés sous l'ère Ben Ali. En effet, si douze radios ont déposé des demandes de licence auprès de l'Instance nationale indépendante pour la réforme de l'information et de la communication (Inric), il a fallu six mois au gouvernement de Béji Caïd Essebsi pour donner une réponse favorable lors du dernier conseil des ministres, le 15 octobre 2011... pour des élections une semaine plus tard. Charge maintenant à l'Assemblée constituante, élue le 23 octobre dernier, de poursuivre ce travail de réformes, avec le futur gouvernement de Hamadi Jbeli, secrétaire général du parti Ennahda



ncouragés par la révolution tunisienne, les Égyptiens descendent dans la rue, le 25 janvier 2011, à l'occasion de la "Journée de la police". Les autorités tiennent les médias à distance des manifestations. Dès les premières heures de l'aprèsmidi, elles brouillent les réseaux de téléphonie mobile aux abords des lieux de rassemblements, au Caire. La presse internationale est dès le début des événements très présente en Égypte. Twitter est bloqué le même jour dans l'après-midi, tout comme le site de streaming bambuser. com. Le hashtag #jan25, en référence au premier jour de manifestations, circule largement sur le réseau social. Le 26 janvier, Facebook est rendu inaccessible par intermittence. Des problèmes de ralentissement de connexion sont signalés, en particulier lors de tentatives d'accès aux journaux en ligne, tels que Al-Badil, Al-Dustour et Al-Masry Al-Youm, qui jouent un rôle de premier plan dans la couverture des événements. Le 27 janvier au soir, les autorités égyptiennes, dépassées, coupent les réseaux Internet et de téléphonie mobile. Seul le fournisseur d'accès Nour, très minoritaire, conserve un accès au Web pour quelques temps.

Les net-citoyens, qui réalisent un important travail de couverture des manifestations, trouvent malgré tout de nombreuses parades pour faire circuler l'information. Ils tweetent depuis la place Tahrir, postent des vidéos sur YouTube, se connectent sur Bambuser. A l'étranger, des fournisseurs d'accès proposent aux internautes égyptiens d'utiliser leur réseau via une connexion par modem. Google et Twitter s'associent à la lutte contre la censure en mettant en place une application permettant de convertir les messages vocaux en tweets.

L'accès à Internet est rétabli en Égypte dans la matinée du 2 février, après cinq jours de blocage. L'Organisation pour

la coopération et le développement économiques (OCDE) estime à 90 millions de dollars les pertes financières occasionnées pour le pays par cette coupure.

Les 2, 3 et 4 février, les journalistes étrangers sont systématiquement visés dans une incroyable campagne de violences orchestrée par la police militaire. Trente journalistes américains ont été agressés et/ou interpellés, 18 reporters français, neuf Polonais, etc. au cours de cette chasse aux journalistes étrangers. Presque aucune rédaction n'est épargnée. Le média le plus ciblé est la chaîne *Al-Jazeera*, avec trois reporters agressés et quatre journalistes arrêtés et des bureaux détruits.

## **ET DEPUIS LE 11 FÉVRIER 2011?**

Une page historique s'est tournée le 11 février 2011, lorsque le Président Hosni Moubarak abandonne le pouvoir au terme de dix-huit jours d'une répression sanglante. Mais neuf mois plus tard, les Égyptiens déchantent. Le Conseil suprême des forces armées (CSFA), qui dirige le pays, ne tient pas ses promesses. Loin d'être levé, l'état d'urgence, en vigueur depuis 1981, est maintenu jusqu'en juin 2012. Intouchable en Égypte, l'armée pratique toujours les mêmes méthodes de censure et d'intimidation. La mise en place du CSFA au lendemain du départ d'Hosni Moubarak n'a fait que renforcer la sacralisation de cette institution. Le Conseil a non seulement perpétué les méthodes d'Hosni Moubarak pour contrôler l'information, mais les a renforcées. De nombreux journalistes et blogueurs cherchant à dénoncer les exactions commises par certains éléments de l'armée ou de la police militaire au cours du soulèvement pro-démocratique sont poursuivis devant des juridictions militaires. Le CSFA a en effet affirmé qu'elle

n'aura "aucune tolérance face aux insultes lancées contre [elle]". La liste des cas ne cesse de s'allonger...

Le plus emblématique est celui du blogueur Maikel Nabil Sanad, condamné le 10 avril 2011 à trois ans de prison. Cette condamnation fait de lui le premier prisonnier d'opinion en Égypte depuis la révolution. Cet objecteur de conscience est accusé d'"insulte à l'institution militaire", "publication de fausses nouvelles" et "troubles à l'ordre public", pour avoir publié un rapport, sur son blog, remettant en cause l'apparente neutralité de l'armée lors des manifestations de janvier et février 2011. Le rapport stipule que des militaires ont pris part aux arrestations, détentions, et tortures de manifestants. Le 23 août dernier, il a entamé une grève de la faim pour dénoncer sa détention. Son procès en appel devait s'ouvrir le 4 octobre dernier. Il a été reporté au 11 puis au 18 octobre, date à laquelle le juge a décidé du placement du blogueur en hôpital psychiatrique.

La blogueuse Asmaa Mahfouz, lauréate du prix Sakharov, remis chaque année par le Parlement européen, est également ciblée. Menacée d'un procès devant une cour militaire, en août dernier pour insultes à l'encontre du CSFA, les poursuites avaient été abandonnées. Une nouvelle plainte a été déposée le 8 octobre par plusieurs officiers qui l'accusent d'avoir insulté le conseil et ses officiers, lors de manifestations de soutien à Maikel Nabil Sanad, les 3 et 4 octobre dernier.

Le 11 septembre, le CSFA a menacé de recourir à la loi d'urgence à l'encontre de tous les journalistes «menaçant la paix sociale». Et l'armée s'est lancée dans une campagne de vérification des licences de seize chaînes satellitaires. Des agents du ministère de la Culture et du personnel de la radio-diffusion publique ont fait irruption dans les bureaux de la chaîne *Al-Jazeera Mubasher Egypt*. Ils ont confisqué les équipements de transmission mobile (SNG). Incident qui s'est répété trois semaines plus tard.

L'armée a montré qu'elle était encore capable de violences. Lors des affrontements qui ont opposé manifestants coptes et forces de l'ordre dans le quartier de Maspero au Caire les 9 et 10 octobre dernier, l'armée n'a pas hésité à prendre d'assaut les sièges des chaînes de télévision Al-Hurra et Channel January 25, situés dans le quartier, alors qu'elles diffusaient des reportages sur les incidents. Les militaires ont interrompu les programmes et ont menacé les journalistes. Elle est également intervenue pour couper temporairement l'électricité, les lignes de téléphone et la connexion Internet dans les bureaux d'Al-Shoroog. Le 13 novembre 2011, le CSFA a ordonné le renouvellement, pour 15 jours supplémentaires, de la détention provisoire du blogueur et activiste Alaa Abdel Fattah, incarcéré depuis le 30 octobre 2011, pour avoir refusé de répondre aux accusations d'"incitation à la violence", "vandalisme",

et "vol d'armes" lors des manifestations de Maspero. Il a été inculpé, le 29 novembre, par la Haute cour de sécurité nationale.

Une importante campagne de diffamation est lancée dans les médias gouvernementaux contre les ONG égyptiennes qui reçoivent des subventions du gouvernement américain et ont formulé des critiques à l'égard du CSFA. Cette campagne met en péril l'avenir de nombreuses associations nationales de défense des droits de l'homme.

L'Egypte a vécu un nouvel épisode révolutionnaire la semaine précédant la tenue des élections parlementaires le 28 novembre. De violents affrontements ont opposé manifestants demandant le départ du CSFA et les forces de l'ordre, principalement dans les rues adjacentes à la place Tahrir. On a recensé plus d'une quarantaine d'agressions et d'arrestations de journalistes par les forces de sécurité. La tenue des élections a divisé, dans son principe, une partie de l'opinion publique égyptienne.





nspirée des révolutions tunisienne et égyptienne, l'insurrection libyenne commence les 15 et 16 février 2011 depuis Benghazi. Tripoli tombe quelques mois plus tard, fin août 2011, mettant fin au régime de Mouammar Kadhafi, tué le 20 octobre. Le Conseil national de transition (CNT), instauré initialement à Benghazi et reconnu par de nombreux États, est la nouvelle autorité en charge de reconstruire le pays.

Les médias ont payé un lourd tribut lors de la couverture des combats entre les forces loyalistes et la rébellion. Il est encore difficile de donner une estimation du nombre de victimes. Quatre journalistes étrangers, parmi lesquels deux photojournalistes de renom, et au moins un journaliste libyen ont trouvé la mort. On est actuellement sans nouvelles de trois journalistes libyens.

### **AU COURS DE L'INSURRECTION...**

Dès février, le colonel Kadhafi, même s'il adopte un discours de déni, prend conscience des risques de propagation de la révolte. A mesure que les nouvelles sur les chutes des dictateurs en Tunisie et en Égypte se répandent sur le territoire libyen, des appels à manifester sont lancés sur Facebook. L'accès aux réseaux sociaux est alors très perturbé.

L'écrivain et commentateur politique Jamal Al-Hajji, qui avait appelé sur Internet à manifester, est arrêté le 1er février. Le 16, selon le quotidien *Libya Al-Youm*, c'est le tour du directeur du site d'informations Irasa, Taqi Al-Din Al-Chalawi, et de son rédacteur en chef, Abdel Fattah Bourwaq. Le même jour, le blogueur Mohammed Al-Ashim Masmari est interpellé après avoir répondu à des interviews sur la *BBC* en arabe et *Al-Jazeera*.

En l'absence des médias internationaux, les citoyens libyens s'improvisent journalistes grâce à leurs téléphones portables et appareils photo, en prenant des images des manifestations et de la répression. Ces vidéos amateurs sont pendant plusieurs jours les seules images disponibles sur les événements. Mohamed Al-Nabous, journaliste et blogueur libyen plus connu sous le diminutif Mo, fonde à Benghazi, dès les premiers jours de l'insurrection, la chaîne de télévision en ligne *Libya Al-Hurra*, émettant par Internet, puis par satellite. Il est tué par les tirs d'un sniper, le 19 mars, quelques heures avant l'intervention de la coalition.

Le régime perturbe fortement la Toile avec l'aide du principal fournisseur d'accès à Internet, dont le propriétaire n'est autre que Mohamed Kadhafi, un des fils de Mouammar Kadhafi. Selon les sociétés de sécurité informatique Arbor Networks et Renesys, Internet aurait

été coupé à plusieurs reprises à compter du 18 février 2011. Toutes les connexions téléphoniques, lignes fixes et mobiles, auraient été suspendues autour du 21 février, puis fortement perturbées. Le signal du satellite Nilesat, diffusant entre autres les chaînes *Al-Hurra, Al-Jazeera* et *Al-Arabiya*, est brouillé à compter du 23 février. Ces chaînes avaient permis de couvrir les événements et rendu possibles des témoignages par téléphone.

Parallèlement, le régime tente d'utiliser les nouvelles technologies pour faire passer ses messages et mobiliser ses partisans. Des SMS sont également envoyés pour dissuader la population de se joindre aux manifestations.

Mouammar Kadhafi annonce que les journalistes, entrés en Libye sans autorisation et se trouvant dans les zones contrôlées par les insurgés, sont considérés comme complices d'Al-Qaïda et susceptibles d'être arrêtés à tout moment. 32 journalistes sont ainsi arrêtés dans l'est du pays par des forces loyales à Kadhafi, avant d'être transférés à Tripoli pour y être incarcérés.

Parallèlement, les autorités invitent plusieurs centaines de journalistes étrangers à venir "couvrir ce qui se passait à Tripoli". Tout en le niant ouvertement, les officiels déploient un arsenal de mesures visant à les empêcher de faire leur travail librement : menaces verbales et physigues, interdiction de s'écarter des "visites organisées", violences et interpellations. Les journalistes sont uniquement autorisés à filmer les groupes de soutien au régime. Leurs déplacements doivent être validés par les autorités. Plusieurs d'entre eux sont interpellés alors qu'ils tentent de se rendre dans certaines localités sans autorisation préalable. Début mars, les autorités interdisent aux journalistes étrangers présents dans la capitale de sortir de leurs hôtels sans autorisation. Scénario quelque peu similaire fin août, lors de la prise de Tripoli. Parallèlement, plusieurs journalistes sont "invités à quitter le territoire"... Enfin, les Libyens qui témoignent devant les médias étrangers s'exposent aux violences des pro-Kadhafi.

Reporters sans frontières considère que l'ensemble de ces exactions constituent des crimes de guerre au sens de l'article 8 des statuts de la Cour pénale internationale. L'organisation a demandé à la Commission internationale d'enquête sur la Libye d'ouvrir une enquête sur les faits recensés.

Il est également important de mentionner le bombardement, le 30 juillet 2011, du siège de la télévision libyenne nationale *Al-Jamahiriya*, à Tripoli, par les forces de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), détruisant trois paraboles. Selon la chaîne, trois



journalistes auraient été tués et 21 autres blessés pendant l'attaque aérienne. Cette dernière information n'a pu être vérifiée par l'organisation. Les troupes de l'OTAN ont justifié leur intervention en expliquant qu'elles cherchaient à museler les "messages de terreur" de la chaîne. Cette attaque a été condamnée par Reporters sans frontières.

#### **DEPUIS L'INSURRECTION...**

Dès le lendemain de l'insurrection à Benghazi, des médias ont vu le jour dans la partie "libérée" du pays. Premier en date : le journal 17 février. En six mois, leur nombre a littéralement explosé. Fin juillet, plus de 130 publications écrites sont enregistrées auprès du CNT, de nombreuses radios sont mises sur pied, il en est de même des chaînes satellitaires qui foisonnent. On assiste à une réelle libération de la parole, une appropriation progressive de l'espace public.

Quel est l'avenir politique de la Libye ? Quand sera dessinée la prochaine constitution ? La tâche du CNT est immense. Il est difficile d'imaginer le paysage médiatique dans la Libye de demain, qui a besoin du soutien international



e mouvement de contestation démocratique gagne le Bahreïn à compter de mi-février 2011. Les autorités de ce tout petit pays, qui compte à peine 1,2 millions d'habitants, s'efforcent de contrôler l'information sur les manifestations et les exactions des forces de l'ordre en mettant en place un impressionnant arsenal de mesures répressives : interpellations et expulsions de journalistes étrangers qui se heurtent à d'importantes difficultés pour obtenir des visas; intimidations des personnes voulant témoigner auprès de médias étrangers ; harcèlement des défenseurs de la liberté d'expression ; arrestations de photographes, blogueurs et net-citoyens (dont l'un meurt en détention); poursuites judiciaires contre des militants de la liberté d'expression, etc. En parallèle, une campagne de propagande est lancée contre les principales figures du mouvement de protestation, accusées d'être des traîtres ou des terroristes.

# JOURNALISTES BAHREÏNIS, PRINCIPALES VICTIMES DE LA RÉPRESSION

Plus d'une trentaine de journalistes bahreïnis sont arrêtés, certains pendant quelques heures, d'autres pendant plusieurs semaines. Ainsi, la journaliste Naziha Saeed, collaboratrice de *Radio Monte-Carlo* et de *France 24*, est convoquée le 22 mai. Elle est interrogée pendant douze heures et torturée. Le journaliste sportif Faysal Hayyat, qui connaît la prison d'avril à juin, aurait également été torturé.

Le licenciement de professionnels de la presse fait également partie de la politique de répression des autorités. D'après un rapport du Bahrain Center for Human Rights, plus de quarante journalistes ont été licenciés ou forcés de quitter leur poste depuis le début des protestations.



#### LES PHOTOGRAPHES, DES CIBLES PRIVILÉGIÉES

A partir de mars, de nombreux journalistes sont arrêtés et condamnés. Certains, dont plusieurs collaborateurs de la *Bahrain Society of Photography*, voient leur procès s'ouvrir en octobre. Son président, Mohamed Salman Al-Sheikh, connaît la prison du 11 mai au 2 juillet 2011. Imposé le 15 mars, l'état d'urgence est levé le 1<sup>er</sup> juin 2011. L'ouverture d'un "dialogue national" début juillet dernier par les autorités apaise les tensions, mais n'a pas mis fin à l'ensemble des poursuites.

#### AL-WASAT, CIBLE D'UNE CAMPAGNE DE HAINE

La presse gouvernementale relaie des messages de haine contre le quotidien *Al-Wasat*, seul journal d'opposition du pays, une des principales cibles des attaques du régime contre les médias. Le 15 mars 2011, des hommes armés prennent d'assaut les locaux de l'imprimerie du journal. Le 12 avril, Karim Fakhrawi, fondateur et membre du directoire, décède alors qu'il se trouve en garde à vue depuis une semaine. Les causes exactes de son décès restent à éclaircir. Le journal est fermé une journée début avril et son équipe de direction contrainte de démissionner. Elle est

poursuivie devant la Cour pénale supérieure du Royaume pour de "graves abus", accusée d'avoir diffusé des informations fausses et mensongères, portant atteinte à l'image et à la réputation du pays à l'étranger. Le rédacteur en chef, Mansour Al-Jamari, forcé de quitter son poste, réintégré quelques jours plus tard sur décision du conseil d'administration, reconnaît la publication de six articles douteux. Toutefois, il suspecte une manipulation. Début octobre, ils sont condamnés à des amendes.

#### **BLOGUEURS, SITES INTERNET ET** CHAÎNE SATELLITAIRE DE L'OPPOSITION **ÉGALEMENT VISÉS**

Le 9 avril 2011, le net-citoyen Zakariya Rashid Hassan décède en détention, probablement après avoir été torturé, sept jours après son arrestation pour "incitation à la haine", "publication de fausses nouvelles", "promotion du sectarisme", et "appel au renversement du régime sur des forums en ligne". Son crime : avoir administré un forum de discussions.

Le 22 juin, 21 militants des droits de l'homme et membres de l'opposition sont condamnés ensemble, par un tribunal militaire, à de lourdes peines de prison, à l'issue d'un procès collectif censé faire exemple et marquer les esprits. Parmi eux, le blogueur Abduljalil Al-Singace, arrêté le 16 mars dernier, porte-parole et directeur du bureau des droits de l'homme du mouvement Al-Hag. Il dénonce sur son blog les discriminations à l'égard des chiites, ainsi que l'état déplorable des libertés publiques dans son pays. Il est condamné à la prison à perpétuité. Ali Abdulemam, blogueur réputé, considéré comme l'un des pionniers d'Internet dans le pays, est quant à lui condamné par contumace à quinze ans de prison ferme. Début septembre, plusieurs détenus entament une grève de la faim pour dénoncer leur incarcération, ainsi que la multiplication des détentions arbitraires et des procès inéquitables. Le 27 septembre 2011, un tribunal d'exception a confirmé en appel les peines de prison, prononcées en première instance.

Entre juin et septembre, les autorités bloquent un certain nombre de sites Internet : PalTalk, un service de discussion en ligne par chat, audio et vidéo, dont le chatroom communautaire, "Bahrain Nation", a été utilisé par les opposants pour communiquer; http://bahrainmirror.com, site critique à l'égard du gouvernement ; le site du 'Mouvement bahreïni pour la justice et le développement' fondé en juillet 2011, qui dénonce les violations des droits de l'homme au Bahreïn et prône la mise en œuvre de réformes démocratiques ; et le site http://twitcam.livestream.com qui diffuse en temps réel de l'information sur Twitter.

Quant à la chaîne de télévision satellitaire Lualua TV, lancée à Londres le 17 juillet 2011, par des activistes de l'opposition bahreïnie, faute d'autorisation de diffuser depuis Manama, elle fait l'objet de brouillages permanents depuis création. Le streaming online est inaccessible au Bahreïn.

#### **ATTAQUES CONTRE LES JOURNALISTES ÉTRANGERS QUI PROLONGENT** LE BLACK-OUT MÉDIATIQUE

Tout est mis en œuvre par les autorités du Royaume pour limiter la couverture internationale des événements. Plusieurs journalistes voient leur demande de visa rejetée, d'autres sont refoulés à leur arrivée. Beaucoup bénéficient de visas courts de 48 heures. Une fois dans le pays, un journaliste est obligatoirement escorté par une équipe fournie par le ministère de l'Information qui limite ses déplacements et restreint les sujets à couvrir. Plusieurs sont menacés, voire agressés. Un des incidents les plus graves survient quand des snipers tirent délibérément depuis un hélicoptère sur le journaliste Michael Slackman et le cameraman Sean Patrick Farrell du New York Times, alors qu'ils couvrent les violences place de la Perle, à Manama, le 18 février 2011. Une équipe de CNN est violemment interpellée et menacée le 29 mars 2011.

En juin, plusieurs correspondants étrangers sont contraints de quitter le territoire, à l'instar de Frederik Richter, correspondant de l'agence Reuters au Bahrein depuis 2008, et du journaliste et écrivain irlandais, Finian Cunningham, résidant dans le pays depuis des années. Mi-juin, les autorités annoncent leur intention de poursuivre le correspondant du journal The Independent, Robert Fisk, l'accusant "d'orchestrer une campagne médiatique diffamatoire et préméditée", et de faire "défaut à l'impartialité et la crédibilité professionnelle dans sa couverture unilatérale des événements". Mattar Ibrahim Mattar, député du parti Al-Wefaq, est même arrêté du 2 mai au 7 août 2011, à cause d'une interview donnée sur Al-Jazeera, au cours de laquelle il souligne les risques d'arrestation pour les leaders de l'opposition.

La commission d'enquête indépendante (BICI), dirigée par Chérif Bassiouni et mise en place le 29 juin 2011 sur décret royal, dans son rapport rendu public le 23 novembre dernier, a conclu que les forces de sécurité du Bahreïn avaient eu recours de manière excessive à la force afin de mettre un terme au soulèvement populaire en mars dernier, reconnaissant l'utilisation de la torture contre des détenus. Le roi Hamad bin Isa Al Khalifa a par la suite annoncé la mise en place d'une commission nationale chargée de mettre en oeuvre les recommandations de la commission d'investigation



'est en mars 2011 que les Syriens, inspirés par leurs voisins tunisiens et égyptiens, descendent dans la rue pour réclamer des changements démocratiques. Le régime de Bachar Al-Assad répond par la violence à ce mouvement de protestation, timide au début. Plus de 15 000 personnes auraient été arrêtées, parmi lesquelles de nombreux journalistes et blogueurs. Le recours à la torture tend à devenir systématique. Au fil des semaines, les autorités renforcent leur contrôle des moyens de communication, délivrant à discrétion les visas pour la presse étrangère, donnant à sa cyber-armée un rôle de plus en plus central pour surveiller la Toile. Propagande pro-Bachar Al-Assad, diffusion de fausses informations, hacking de boîtes e-mail et des comptes des réseaux sociaux, phishing, etc. Les autorités s'engagent dans une véritable bataille de la désinformation. Afin d'imposer un black-out sur les événements, les forces de sécurité empêchent les professionnels de l'information de se rendre sur les lieux des manifestations. Le 25 mars 2011, les forces de sécurité interdisent aux médias d'entrer dans la ville de Deraa, un des foyers de la contestation, les obligeant à regagner la capitale dans des convois escortés par les forces de sécurité. Pour limiter la mobilisation et la transmission d'images et vidéos, le régime procède régulièrement à des coupures temporaires des réseaux de télécommunication (téléphonie mobile et Internet) dans les localités où se déroulent les manifestations. Médias et ONG trouvent une parade en distribuant des téléphones satellitaires à certains habitants de villes difficilement accessibles, ou cibles de coupures fréquentes du réseau. Cela n'est pas sans danger. Les contrôles aux frontières étant renforcés, il est aujourd'hui très difficile de faire entrer de telles technologies dans le pays.

De nombreux journalistes et blogueurs syriens sont enlevés ou arrêtés, et torturés en détention. Près de vingt-cinq d'entre eux sont actuellement derrière les barreaux. Parmi eux, Ahmed Bilal, réalisateur pour la chaîne *Falesteen*, interpellé le 13 septembre dernier; Amer Matar, journa-

liste pour le quotidien *Al-Hayat*, privé de liberté depuis le 4 septembre et le blogueur Jehad Jamal, connu sous le surnom de "Milan", arrêté le 14 octobre 2011 pour la troisième fois depuis mars 2011. Ou encore le cinéaste et documentariste Nidal Hassan, enlevé le 3 novembre à Damas. Nous craignons qu'avec d'autres, ils connaissent le même sort que Ghiyath Matar, militant pacifiste arrêté le 6 septembre dernier et décédé en détention le 12, après avoir été torturé.

Les agressions physiques sont quotidiennes. Le caricaturiste Ali Ferzat est enlevé le 25 août 2011 place des Omeyyades, dans le centre de Damas, par les services de sécurité qui le passent à tabac, lui brûlent le corps avec des cigarettes, et prennent soin de lui casser la main gauche, celle qui lui sert à dessiner. Il est relâché quelques heures plus tard sur la route de l'aéroport, la tête recouverte d'un sac.

De nombreux journalistes et blogueurs fuient le pays pour se réfugier en Turquie ou au Liban. Le gouvernement du pays du Cèdre collabore avec le régime de Damas dans sa chasse aux Syriens qui diffusent de l'information sur la répression.

## **ET LA PRESSE ÉTRANGÈRE?**

Les autorités réussissent à vider le pays de la presse étrangère, en arrêtant et expulsant dès le début du mouvement de contestation un certain nombre de correspondants, en refusant de délivrer des visas, et plus tard en limitant drastiquement l'accès des journalistes étrangers au sol syrien.

Les correspondants des agences Associated Press et Reuters sont arrêtés et expulsés dès le début de la contestation. Khaled Ya'qoub Oweis, correspondant de Reuters à Damas, se voit retirer son accréditation le 25 mars. Al-Jazeera annonce, le 27 avril, sa décision de



suspendre, pour une durée indéterminée, toutes ses activités en Syrie en raison des multiples menaces reçues par ses équipes. Le 30 avril, une centaine de personnes se rassemblent devant les bureaux de la chaîne à Damas. accusée de "mensonges" et "d'exagération" dans sa couverture du mouvement. Les locaux sont vandalisés.

Les Syriens et les étrangers résidant dans le pays ont peur de témoigner. Les personnes en contact avec les médias étrangers paient souvent cher leur engagement. Omar Al-Assad, qui collaborait avec de nombreuses publications, notamment les quotidiens As-Safir, Al-Hayat, ainsi que la chaîne Al-Jazeera depuis le début du soulèvement populaire, a été arrêté le 3 juillet. Il a été libéré le 30 novembre. D'autres citoyens syriens, bravant la peur des représailles, ont été ou sont toujours incarcérés et torturés pour leurs contacts et soutien au travail des journalistes étrangers. Leur liste s'allonge chaque jour. En l'absence de journalistes étrangers, il est impossible de s'informer précisément en Syrie. Ce black-out médiatique imposé par les autorités laisse libre cours à toutes les rumeurs.

#### **INTERNET: SURVEILLANCE DE** LA TOILE ET CYBER ARMÉE

Internet est ralenti quasiment chaque vendredi, jour de la grande manifestation hebdomadaire. Cette mesure se trouve souvent prolongée pour empêcher le téléchargement et l'envoi des vidéos réalisées au cours des rassemblements. La cyber-armée, chargée de traquer les cyberdissidents sur les réseaux sociaux, semble avoir redoublé d'activité depuis fin juin. Ses membres agissent en inondant de messages pro-Assad les pages et les sites de soutien aux manifestations. Des comptes Twitter sont créés pour parasiter les informations fournies par le hashtag #Syria, en envoyant des centaines de tweets dont les mots-clés renvoient à des résultats sportifs ou des photos du pays.

Elle cherche également à discréditer le soulèvement populaire, en postant des appels à la violence sur les pages des opposants et en faisant croire qu'ils en sont les auteurs. Pour mieux surveiller les dissidents, les autorités récupèrent leurs données personnelles en utilisant la technique du phishing, qui consiste à créer de fausses pages

de login à Facebook : un lien sur Twitter vous invite à aller regarder une vidéo. Vous rentrez alors votre adresse e-mail et mot de passe en toute confiance. Le signal de la chaîne privée Orient TV, qui émet depuis les Emirats arabes unis, a été coupé à plusieurs reprises sur les deux satellites Nilesat et Arabsat.

#### LA PROPAGANDE À L'ŒUVRE DANS **LES MEDIAS**

Le régime utilise les médias pour diffuser sa propagande qui repose sur trois mots d'ordre : le premier consiste en une exaltation de Bachar Al-Assad et de son gouvernement. Il jette le discrédit sur les médias étrangers, accusés de "mentir sur la situation du pays" et de "prendre parti" pour les révolutionnaires. "Lorsque les manifestations ont commencé en Syrie, au mois de mars, personne n'osait plus regarder Al-Jazeera en public, de peur de se faire taxer de "mundiss" (infiltré, comploteur), qualificatif donné aux opposants par les partisans du régime", témoigne un étudiant de retour de Damas fin août 2011. Le discours officiel dénonce enfin l'existence d'une conspiration. Dans un premier temps, Bachar Al-Assad a désigné un complot israélien, avant d'agiter la menace salafiste derrière les mouvements de protestation. Stratégie médiatique qui "ne leurre pas grand monde à l'extérieur du pays mais arrive à jouer sur la peur d'affrontements communautaires chez les Syriens", selon Barah Mikail, directeur de recherches à la Fondation pour les relations internationales et le dialogue extérieur. Le régime brandit le danger de violences entre communautés. tente ainsi de monter les communautés les unes contre les autres, en faisant circuler des rumeurs dans les villes multiconfessionnelles, grâce aux médias qui lui sont fidèles.

Le Président a annoncé d'importantes réformes pour satisfaire la rue. Il a promulgué, le 28 août 2011, un décret législatif sur les médias qui appelle, sans plaisanter, au "respect des libertés fondamentales présentes dans la déclaration universelle des droits de l'homme et des conventions internationales". Une répression sanglante s'abat sur la population depuis bientôt six mois. Les dispositions prévues à l'article 11 stipule que "toute attaque contre un professionnel des médias sera assimilé à une attaque à l'encontre d'un fonctionnaire de l'Etat syrien". Qui le pouvoir cherche-t-il à convaincre? La communauté internationale? Son opinion publique?

Mais personne n'est dupe. La commission d'enquête internationale sur les violations commises en Syrie, dans son rapport publié le 28 novembre dernier, montre clairement comment les forces de sécurité syriennes ont commis et commettent toujours des crimes contre l'humanité dans différentes régions du pays



#### **Depuis le 17 février**

**3** Journalistes tués



**Tentatives d'assassinats** 



**Journalistes enlevés** 



Journalistes interpellés / incarcérés



Journalistes agressés



Médias censurés



Médias attaqués



Confiscation de journaux



**Expulsions** 

e mouvement de protestation démocratique commence le 11 février 2011 quand les Yéménites descendent dans les rues de Sanaa pour célébrer la chute du président égyptien Hosni Moubarak et réclamer la démission de leur gouvernement. Plusieurs journalistes sont attaqués en marge des cortèges, des caméras sont confisquées et détruites, des cartes mémoires vidées. Le président Ali Abdallah Saleh durcit les mesures en vigueur afin d'empêcher la diffusion des

images de la répression et d'imposer une censure totale. C'est le début d'une politique de violences systématiques contre les professionnels de la presse.

Tous les moyens sont bons pour intimider les journalistes. Menaces téléphoniques et agressions physiques sont quotidiennes. Les milices proches du pouvoir, les fameuses baltajiyas, mènent de véritables expéditions punitives dans la rue.

Trois journalistes ont trouvé la mort dans l'exercice de leurs fonctions depuis le début de la contestation, touchés par des tirs de snipers alors qu'ils couvraient des manifestations : Hassan Al-Wadhaf, cameraman pour la chaîne Al-Hurra ; Jamal Al-Sharabi, photographe pour le quotidien indépendant Al-Masdar ; Abd Al-Ghani Al-Bureihi d'Al-Yemeniya TV. Trois autres journalistes ont trouvé la mort depuis février, lors de bombardements ou alors qu'ils participaient à des manifestations.

Les arrestations sont fréquentes ainsi que les enlèvements qui peuvent durer de quelques heures à quelques jours. Ils visent non seulement les journalistes indépendants mais également d'anciennes figures de la presse officielle, ralliées à la contestation. C'est le cas du journaliste Abdelghani Al-Shamiri, ancien chef de l'information de la radio et télévision d'Etat, qui rejoint la cause des protestataires. Il est enlevé le 31 mars dernier à Sanaa, par des agents de la Sécurité nationale et relâché le lendemain, suite aux pressions du Syndicat des journalistes.

Les tentatives d'assassinats se sont multipliées plus récemment. Une dizaine de journalistes, dont plusieurs de la télévision nationale, ont été ciblés alors qu'ils couvraient les rassemblements de l'opposition. A titre d'exemple, le 21 juillet dernier, le présentateur de la chaîne satellitaire officielle *Yemeniya*, Yasser Al-Mou'alimi, connu pour avoir exprimé son soutien au mouvement de contesta-

tion, échappe à une tentative d'assassinat. Abdel Majid Al-Samawi, journaliste pour la télévision, est gravement blessé par le tir d'un sniper, le 23 septembre.

# JOURNAUX CONFISQUÉS, SITES BLOQUÉS

La presse indépendante et d'opposition est très présente au Yémen, ce qui explique pourquoi les autorités tentent de couper les réseaux de distribution, et de saisir certains de ces journaux. De nombreux titres indépendants ou affiliés à l'opposition (Al-Omana' et Al-Thawry, Al-Ahali, Akhbar Al-Youm, Al-Oula, Al-Nass, Al-Sharia, Al-Qadiya, Al-Yageen, Al-Tajamou', Hadith Al-Madina, Al-Nidaa, etc.) sont régulièrement saisis par la Garde républicaine aux check-points, notamment à ceux situés à l'entrée des provinces du sud, telles que Taëz et d'Ibb. Les distributeurs de ces publications sont systématiquement agressés, les locaux des médias mis à sac et le matériel confisqué. A un mois d'intervalle, en juin et et juillet, le siège de l'hebdomadaire indépendant Al-Nada', et les bureaux du quotidien indépendant Al-Adhwaa, à Sanaa, sont attaqués. En mai, la chaîne Suhail n'est pas épargnée, ni les locaux du quotidien indépendant Al-Oula à Sanaa.

Les autorités bloquent également la version en ligne des journaux, ou les sites d'information indépendants, comme YemenOnline daily, Aden Online, Al-Masdar Online, Mareb Press, Al-Sahwa Net. Même le site de l'agence Saba a fait l'objet de blocages.

Par ailleurs, les autorités yéménites ont rendu la connexion à Skype inaccessible dès février 2011, après s'être rendues compte que de nombreuses personnalités de l'opposition et les journalistes avaient recours à cette application pour donner des interviews.

## LA PRESSE ÉTRANGÈRE

En mars dernier, la chaîne Al-Jazeera décide de fermer ses bureaux face aux nombreuses difficultés rencontrées : retrait d'accréditation pour l'ensemble de ses journalistes ; agression d'un cameraman ; attaque de ses bureaux ; pillage du matériel de transmission, etc. Deux de ses correspondants sont expulsés le 19 mars.

Certains journalistes étrangers parviennent toujours à exercer leur métier au Yémen, mais nombre d'entre eux sont expulsés, ou refoulés à l'aéroport. Les autorités ne délivrent plus de visa.

Les autorités yéménites ont interdit au journaliste américain du New York Times, Robert Worth, l'entrée dans le pays, le 25 mars. Quelques jours plus tôt, six journalistes britanniques et américains, résidant au Yémen et collaborant régulièrement pour des médias internationaux (Wall Street Journal, Time, Los Angeles Times et le Washington Post) ont été expulsés du pays. Même sort réservé au journaliste américain Patrick Symmes, d'Outside Magazine et de GQ Magazine, ainsi qu'au photographe italien Marco Di Lauro à leur retour d'un reportage sur l'île de Socotra.

## **DIFFICULTÉS TECHNIQUES**

Les journalistes doivent faire face aux nombreuses et longues coupures d'électricité. Depuis plusieurs mois, la population ne bénéficie que d'une heure d'électricité par jour. Or sans électricité, aucune connexion n'est possible, sauf pour ceux qui possèdent des générateurs. Mais le fuel se fait rare, suite à une rupture des stocks organisée par le gouvernement. Les problèmes de communication dans le pays s'en sont trouvés aggravés. Les autorités ont arbitrairement fermé la société de téléphonie mobile SabaFon, aux mains de l'opposition.

Le 23 novembre dernier, le président Ali Abdallah Saleh a signé, à Riyad en Arabie saoudite, l'accord de transition proposé par le Conseil de Coopération du Golfe. En vertu de cet accord, il cède le pouvoir à son vice-président, Abd-Rabbu Mansour Hadi, qui sera en charge de composer un nouveau gouvernement en accord avec l'opposition et d'organiser des élections présidentielles dans un délai de trois mois.

Toutefois, cet accord prévoit également que le président yéménite ne sera pas jugé et condamné pour les crimes qu'il a commis. Ali Abdallah Saleh, blessé il y a cinq mois, devrait également se rendre aux Etats-Unis pour poursuivre son traitement commencé en Arabie saoudite entre juin et octobre dernier. Aussi cet accord de transition est contesté par la rue.

Il est aujourd'hui difficile d'imaginer comment va évoluer le paysage médiatique au Yémen. Les autorités en charge de mettre en oeuvre des réformes démocratiques doivent faire du respect des libertés fondamentales, parmi lesquelles la liberté de la presse, une pierre angulaire du nouveau régime



#### REPORTERS SANS FRONTIÈRES, SECRÉTARIAT INTERNATIONAL

47 rue vivienne, 75002 Paris - France - Tel. 33 1 44 83 84 84 - Fax. 33 1 45 23 11 51 - Web : www.rsf.org - E-mail : rsf@rsf.org - Ambroise Pierre - Bureau Afrique : afrique@rsf.org - Benoit Hervieu - Bureau Amériques : ameriques@rsf.org - Benjamin Ismaïl - Bureau Asie : asie@rsf.org - Johann Bihr - Bureau Europe : europe@rsf.org - Soazig Dollet - Bureau Moyen-Orient : moyen-orient@rsf.org - Lucie Morillon - Bureau Union européenne & Balkans rsf\_eu@rsf.org - Olivier Basille - Bureau Internet : internet@rsf.org - Contact Presse : presse@rsf.org

REPORTERS SANS FRONTIÈRES est une organisation internationale de défense de la liberté de la presse. Elle observe et rapporte les atteintes à la liberté de la presse dans le monde. Reporters sans frontières analyse l'information et intervient par voie de presse, par courrier, sous forme de rapports d'enquête et de recommandations pour alerter l'opinion contre les exactions commises contre des journalistes, les violations à la liberté d'expression et faire pression sur les responsables politiques.

Secrétaire général : Jean-Francois Julliard | Directeur des publications : Gilles Lordet